

généralement la ressource de conserver leurs produits en attendant des jours meilleurs, S'ils vendent à perte, c'est pour des raisons qu'ils peuvent peser: un personnel à retenir, une clientèle à garder, une dette à rembourser. Ils peuvent d'ailleurs limiter leurs pertes ou les compenser en augmentant leurs gains sur d'autres commandes. En un mot, ils sont les maîtres de leurs opérations.

Pour l'agriculteur, rien de semblable. Sa volonté n'a d'effet ni sur ses prix de revient ni sur ses prix de vente. Ses matières premières sont déjà des produits fabriqués, pour lesquels il doit se plier aux prétentions de ses fournisseurs. Il en est de même pour ses instruments de travail. Sa main-d'œuvre a d'aussi grandes exigences que celle de l'industriel ou du commerçant. En outre, il est sous la dépendance des conditions atmosphériques: une gelée tardive, un orage soudain peuvent compromettre le fruit de toute une année de labeur; le même soleil qui fait mûrir sa récolte peut aussi la perdre. Quand il commence son travail, quand il engage des frais, qui deviennent de plus en plus considérables, en vue d'un résultat lointain, il ne peut pas savoir ce que produira son effort; il ignore quel profit il pourra tirer d'un produit incertain. Et l'étendue de son risque se mesure à la détresse de ce paysan du Gers qui, n'ayant trouvé de sa vache que la moitié du prix espéré, s'est pendu en rentrant chez lui.

On ne saurait sérieusement prétendre que les agriculteurs soient responsables du renchérissement de la vie. C'est un phénomène d'ordre général, dont les causes sont trop évidentes et trop connues pour s'y arrêter longuement.

Le comte de Paris favorisait cette formule: "les institutions ont corrompu les hommes", mais ne convient-il pas d'admettre une part de vérité dans la formule inverse: "les hommes corrompent les institutions"? En effet, c'est au lendemain même de la mise en vigueur du nouveau tarif saisonnier, que des agioteurs et des profiteurs ont cru bon de mettre la hausse sur les prix des denrées encore soumises aux droits *ad valorem*, en prétextant que ce nouveau système tarifaire en est la cause. Mensonge fieffé, doublé d'un mercantilisme qui mérite le mépris de tous les honnêtes gens. *Caveant consules!* Que nos gouvernants veillent!

Les tendances économiques du Canada ont été à la hausse depuis cinq ans. Grâce à des récoltes abondantes dans l'Ouest canadien, le pouvoir d'achat de la communauté agricole avait beaucoup augmenté, et cette période des sept vaches grasses nous a procuré une série de balances favorables du commerce, qui nous ont aidé à liquider avec succès les obligations courantes du Canada à l'étranger. Le commerce, l'industrie et la finance ont atteint des cimes nouvelles en 1929. Le volume de la production industrielle dépassait de plus de 14 p. 100 celle de la période antérieure, pendant les neuf premiers mois de 1929; le volume général des affaires, exprimé en piastres, ainsi que

[M. St-Père.]

le niveau général du placement a beaucoup dépassé les chiffres mentionnés aux indices soumis parmi le bureau fédéral de la statistique.

Comme il faut reconnaître qu'il y a toujours une ombre à tout beau tableau, deux facteurs nocifs sont survenus au cours de l'automne. La récolte du blé a accusé en 1929 une diminution de 300 millions de boisseaux, et la concurrence du cartel du blé sur le marché européen a provoqué une réaction qui s'est fait sentir d'une façon générale dans toutes les activités et a contribué énormément au chômage. La répercussion du krach de la Bourse a également créé un malaise économique dont le Canada ne sera pas lent à se relever. Notre balance favorable du commerce a souffert du déclin dans nos exportations depuis le mois de juin dernier, à la suite du ralentissement de l'écoulement des grains, surtout du blé.

Il serait trop long, monsieur le président, de faire le détail de toutes nos statistiques, mais soyons optimistes en constatant que la richesse visible du Canada est de vingt-sept billions de dollars et que la somme globale de toutes nos activités économiques représente un total de 5 billions et demi de dollars.

Depuis la guerre le fait le plus saillant de la situation a été l'importation très considérable de capital des Etats-Unis; les placements de capitaux des Etats-Unis en 1913 étaient d'environ 650 millions de dollars tandis qu'ils sont actuellement de près de 3½ billions de dollars. Les placements de capital anglais ont légèrement décliné durant la même période.

Malgré la forte importation de capital étranger, le capital canadien reste maître de près de 60 p. 100 du total des valeurs mobilières reposant sur des entreprises se développant dans les limites du pays. Les placements de capital étranger dans leur ensemble ne dépassent pas beaucoup 20 p. 100 de la richesse nationale.

Il faut ajouter que les Canadiens ont de fortes sommes placées à l'étranger. L'estimation du Bureau fédéral de la Statistique du capital ainsi engagé en 1928 est de \$1,579,074,000, attribuée comme suit: Grande-Bretagne, \$131,915,000; Etats-Unis, \$874,626,000 et autres pays, \$572,533,000.

Capital étranger importé au Canada,
1913 et 1929

	1913	1929
Etats-Unis. . . .	\$ 650,000,000	\$3,400,000,000
Grande-Bretagne. . .	2,500,000,000	2,210,000,000
Autres pays. . . .	175,000,000	250,000,000
Total. . . .	\$3,325,000,000	\$5,860,000,000

Une jeune nation comme la nôtre ne saurait se dispenser de l'aide du dehors, et si en retour de la préférence que nous lui accordons, l'Angleterre désire se montrer pratique et reconnaissante, qu'elle place chez nous ces capitaux créateurs d'industrie, comme elle le fit au cours de la période s'étendant de 1900 à 1912. Nos ressources naturelles encore inexploitées attendent la réponse à cet appel. Le développe-